

EN DIRECT...



Elmina. — Ancien fort d'où partaient les esclaves, d'abord Portugais, puis Hollandais au XVI^e... Premier établissement européen sur « la Côte de l'Or ».

... du Ghana...

*Pourriez-vous nous parler
de l'origine
et de l'organisation
des musées du Ghana ?*

Je vais d'abord vous en faire un court historique. En 1927, le collège Achimota, qui fut l'un des premiers collèges fondés par le gouvernement, créa

un musée anthropologique. Dans ce musée il y avait des collections historiques et anthropologiques du Ghana, et aussi d'autres collections de colonies britanniques de l'Afrique occidentale. C'est pourquoi, lorsque le Musée national fut créé en 1951, le collège Achimota lui fit don de ses collections, y compris vitrines, et autres articles d'équipement. De plus, le

conservateur M. R.B. Nunoo fut, lui aussi, transféré au Musée national : il est actuellement le directeur de musées et monuments, qui est le plus ancien des conservateurs de musées formés en Afrique. En fait, il a derrière lui plus de trente années de service actif et dévoué.

Je reprends cette date de 1951, car, en effet, il était communément admis

*entretien avec M. Myles,
Directeur adjoint
des musées et monuments du Ghana*

jusqu'à une époque récente que l'Afrique était un continent sans histoire. Aussi, au cours de notre lutte politique pour l'indépendance, devint-il nécessaire pour nous de nous affirmer, et le gouvernement décida en 1951 la création d'un Musée national, dont le but principal serait de conserver ici tout le matériel culturel ainsi que, tout ce qui pourrait révéler quelque chose sur notre passé. Aussi avons-nous invité un expert du British Museum, qui fit une étude et un rapport à la suite desquels le Musée national fut fondé.

Le Musée national et le Département d'archéologie de l'université de la Côte d'Or (Gold Coast) étaient tous les deux hébergés ensemble ; le chef de ce Département était aussi le directeur du Musée national. Ce département est l'un des plus anciens de ceux créés en Afrique tropicale.

Vous avez au Ghana de nombreux monuments, et une partie architecturale particulièrement intéressants ?

Oui. En fait, la Côte d'Or est bien connue, tout au moins en Europe occidentale, pour avoir été la région où les Portugais, les Hollandais, et la France se livraient au commerce de l'ivoire, de l'or, et d'autres produits. De cette période, nous avons gardé des monuments historiques extrêmement importants. La plupart de ces châteaux de commerce furent construits entre le XV^e et le XVIII^e siècle, et, à la fin de la Deuxième Guerre mondiale, nous avons pu trouver les traces de 47 forts et châteaux le long de la côte. Il est connu que notre côte est à peu près à 300 miles de distance de la côte de la Guinée en Afrique occidentale ; comme on y trouve la plus grande concentration de forts et de châteaux, il y a certainement là une indication du volume d'échanges commerciaux qui existaient alors entre ce pays et les pays de l'Europe occidentale du nord. Ces monuments sont très beaux, et en 1948 le gouvernement créa pour leur conservation un organisme spécial connu sous le nom de Commission pour les monuments et souvenirs. Chose significative c'était pendant la dernière période de notre lutte pour l'indépendance. Certains de ces forts repris par le gouvernement furent utilisés comme prisons, certains le sont en-

core. Ils sont extrêmement connus : Sao George Da Mina (Elmina Castle) construit par les Portugais en 1485 est le premier bâtiment européen et l'un des châteaux les plus magnifiques. Nous avons aussi le St-Jago qui a été construit par les Hollandais, et le château de Cape Coast qui fut construit par les Suédois et repris par les Anglais, vers environ 1645. Longtemps, ce fut le quartier général des Anglais, ainsi que la capitale de la colonie de la Côte d'Or. Il est intéressant de rappeler que Elmina et Cape Coast sont à environ huit miles l'un de l'autre, Elmina ayant appartenu aux Hollandais, Cape Coast aux Anglais, et Accra aux Danois, qui vers la fin du XIX^e siècle devint la capitale. Quant aux Français, ils sont partis vers la Côte-d'Ivoire. Il y a une tradition qui dit que les Français ont construit tout d'abord un fort à Elmina, et bien que des fouilles archéologiques aient été faites à cet endroit, il n'y a pas eu beaucoup d'évidence pour venir étayer cette hypothèse. Bref, il est important de dire que tout au long de cette côte, il existe des monuments européens qui ont été admirablement préservés. Nous pensons que si l'on conserve les monuments sans s'en servir, en réalité ils ne se conservent pas ; il faut leur donner un usage. Aussi certains sont-ils utilisés comme maisons de repos, comme centres postaux, ou comme bureaux du Conseil municipal et je pense que nous avons également des plans pour que certains d'entre eux, et en particulier St-Georges, soient transformés afin d'héberger des étudiants de l'Université. Lors de l'indépendance a été créé le Conseil chargé des musées et de la préservation des monuments au Ghana. Ceci fit l'objet d'une loi votée par le gouvernement.

Sur quelles catégories vos collections d'objets portent-elles particulièrement ?

Sur l'histoire, l'archéologie et l'ethnographie, mais aussi sur l'art contemporain à la fois traditionnel et moderne. Notre but ici est d'encourager les artistes, aussi bien les sculpteurs qui utilisent des procédés traditionnels, que des peintres par exemple, qui ont recours à des procédés européens. Nous disposons de collections qui sont faites soit par des artistes connus, soit par de jeunes artistes qui

ne sont pas formellement instruits et qui sont tout à fait débutants. Vous pouvez du reste voir ici une œuvre très belle d'un artiste connu au Ghana, qui est président de notre conseil d'administration.

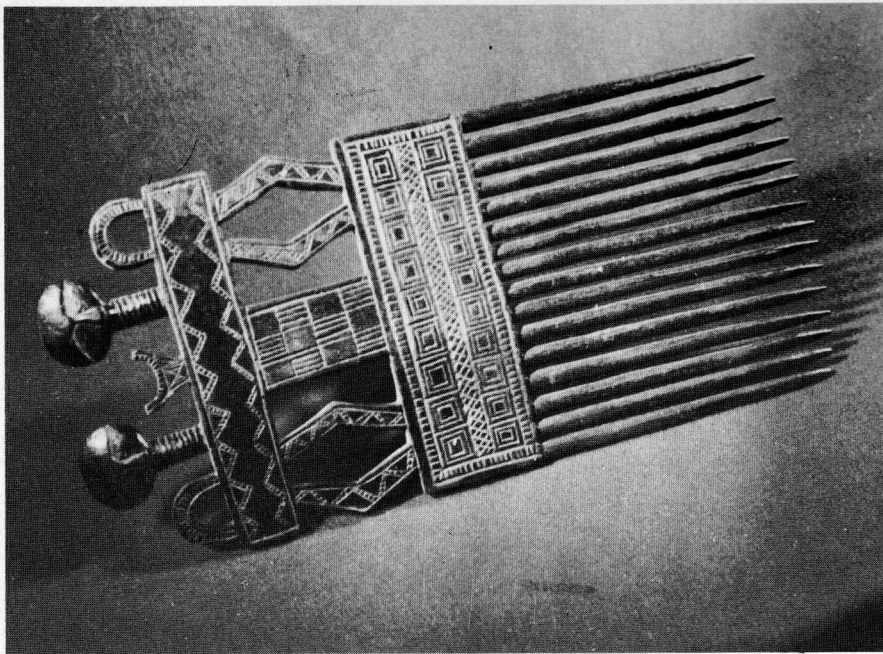
De quelle façon encouragez-vous les jeunes artistes dans leur voie : peinture ou sculpture ?

En fait, nous allons à l'intérieur du pays, et si, par exemple, nous rencontrons un sculpteur qui n'a pas eu de formation particulière, mais dont nous trouvons que la technique est intéressante, nous l'exposons ici. Nous nous rendons aussi dans les écoles d'art, et lorsqu'il y a des concours, nous prenons ce qu'il y a de meilleur, et nous l'exposons. Il y a juste deux semaines, j'y ai découvert un artiste qui me paraît extrêmement intéressant, et pour lequel nous allons faire une exposition. Voici donc quelle est la politique de notre musée en cette matière. Nous ne pouvons encourager les artistes qu'en achetant leurs travaux, ou en les aidant à faire une exposition.

Qu'est-ce qui est le plus important ici, la sculpture, la peinture, la gravure sur bois, et quel est le volume de votre budget pour acheter ces différentes œuvres ?

Nous pensons que les musées sont des institutions extrêmement importantes pour l'humanité. Vous savez qu'ils ont joué un rôle essentiel dans l'histoire, que l'on parle de ceux d'Alexandrie, ou de ceux de la Grèce.

En Europe, la grande période des musées se situe au XIX^e siècle, tout au moins en Angleterre, puis que c'est à cette époque qu'ont été fondés la plupart des Musées municipaux britanniques. Ils étaient destinés à peu de gens, à une élite. Ils n'étaient pas véritablement ouverts au peuple. Leur fonctionnement était tel que bien qu'ils soient dits « publics », la majorité des gens ne parvenait pas à voir les collections, et que seuls les experts ou les élites pouvaient y arriver. En fait, on ne les considérait pas véritablement comme un centre de recher-



Art Ashanti. – Peigne en bois sculpté à motifs géométriques surmonté de deux Akna-Ba, esprits protecteurs des femmes enceintes.

ches. On peut dire que les visiteurs venaient parfois s'y abriter les jours de pluie, et qu'il n'y régnait pas une atmosphère de liberté.

Naturellement, quand nous avons créé ici des musées, ceux d'entre nous qui avaient reçu une formation européenne, partageaient cette conception. Nous avons trouvé qu'il fallait que nous adaptions les idées reçues aux conditions qui nous étaient propres. Par exemple, si vous voulez traduire le mot « musée », et convoier l'idée de musée dans notre propre communauté, vous devez le faire d'une manière différente, de même que les techniques doivent être complètement réorientées. En fait, pour nous qui avons reçu une formation à l'européenne, on nous a appris à mépriser notre propre culture, et ce n'est qu'au moment de l'indépendance que nous avons commencé à reprendre conscience de nous-mêmes.

Si vous le permettez, je vais vous donner un exemple très personnel. J'ai étudié l'histoire il y a environ 14 ans à l'Université du Ghana. Pour la plupart du temps, j'ai dû apprendre l'histoire européenne, l'histoire de l'Angleterre, du moyen âge aux temps modernes. Je peux vous donner des quantités de détails sur les différentes révolutions dans vos pays, mais je savais très peu de choses sur l'histoire africaine qui était à peine exposée au

programme, et très peu également sur l'histoire du Ghana. Je me rappelle que des dix épreuves que nous devions préparer pour notre examen d'histoire, il n'y en avait que trois qui étaient sur l'Histoire africaine, et celles-ci étaient très superficiellement traitées.

Ce n'est qu'une courte digression pour indiquer que nos techniques ou nos conceptions des musées doivent être différentes de celles que nous acquérons en Europe. Aussi, de retour dans notre pays, avons-nous trouvé naturel de nous pencher sur des études particulières. Personnellement, je me suis penché sur l'archéologie, parce que j'ai trouvé que c'est l'un des meilleurs moyens de connaître notre passé. C'est pourquoi, lorsque nous parlons d'un musée, nous pensons à un institut de recherches, ou à un moyen qui va nous aider à redécouvrir notre histoire.

En fait, nous avons toujours, et c'est normal en un sens, le point de vue des Européens sur nous-mêmes. En fait, chaque objet que l'on trouve est lié à une signification particulière, à un usage particulier que l'on doit faire revivre. Quand vous trouvez un objet, vous devez rassembler le maximum de renseignements, et en apprendre le plus possible sur lui et le milieu dans lequel il s'insérait.

Mais vous trouvez alors que le genre d'expositions que vous aviez l'habitude de voir organiser dans les musées européens ne vous aide pas ?

En fait, on a trop entraîné les gens à lire dans les musées, mais les objets ne sont pas faits pour être lus. Ils sont faits pour attirer l'attention, et pour voir comment on les utilisait. Voici les questions que vous devez poser : Qu'est-ce que c'est ? Quand cela a-t-il été utilisé ? Pourquoi ? Où ? Quand ? Comment ? Aussi dans nos expositions mettons-nous des étiquettes explicatives extrêmement courtes, parce que si nous mettons des étiquettes trop longues, les gens les lisent, mais ils ne regardent plus. Nous essayons aussi de ne pas créer un environnement artificiel, avec des décors, des éclairages. Vous trouvez en général en visitant nos salles que l'intérieur n'est pas véritablement très différent de l'extérieur. Ici, vous êtes dans un environnement de couleurs vives, vous avez du vert, du jaune, du marron, du soleil, tout ceci doit entrer en ligne de compte. Ces couleurs vous les voyez dans les robes traditionnelles, vous les voyez également dans les peintures des artistes ; aussi, devons-nous les retrouver dans les expositions. Et puis, il faut bien dire que nous n'avons pas l'argent pour créer de nombreux musées. Alors nous faisons la chose suivante : nous emmenons parfois sur le terrain certaines collections. Par exemple, nous allons dans une école avec une exposition, nous en parlons, nous expliquons. Nous les emmenons aussi dans des villages auprès des adultes, et nous discutons avec eux, parce que nous apprenons d'eux toutes sortes de choses. Vous le voyez ainsi, notre idée du musée doit être extrêmement différente de l'idée que l'on s'en fait en Europe.

Je voudrais vous poser une autre question : avez-vous beaucoup de jeunes qui sont tentés par le métier de conservateur, et si c'est le cas, comment les formez-vous, vous qui avez été vous-mêmes à l'école des méthodes européennes ?

Tout d'abord, nous avons deux sortes de conservateurs, les anciens et les plus jeunes. pour les plus anciens,

nous recherchons des personnes qui ont passé l'examen universitaire dans un des sujets qui se rapportent aux questions traitées dans le musée : histoire, géographie, archéologie, botanique, sciences, etc. Ils viennent au musée, ils travaillent là pendant environ deux ans, ainsi vous pouvez très bien sentir si leur enthousiasme durera. S'ils persistent, ils peuvent alors repartir et faire des études de muséologie. Quant aux plus jeunes, ils doivent avoir de bonnes connaissances aussi bien en art qu'en sciences, parce qu'ils doivent être capables de savoir comment conserver, comment préserver les pièces, et comment pratiquer ce que j'appelle « la conservation préventive », c'est-à-dire avoir une connaissance de l'environnement dans lequel se conservera le mieux l'objet, suivant la matière dont il est constitué. Et, puisque nous parlons de formation, l'on peut dire que c'est un des problèmes primordiaux que nous ayons en Afrique tropicale. En fait, les conservateurs et les restaurateurs d'Europe ne sont pas suffisamment renseignés sur nos conditions de travail, et ne peuvent par conséquent faire grand-chose pour nous. Ils nous disent : « Oui, il fait très chaud, très humide, on a fait travailler le bois de telle façon, etc. ». En vérité, ils n'en savent pas assez. Quant à moi je pense que la climatisation n'est pas convenable parce qu'elle ne recrée pas les conditions normales dans lesquelles les objets ont été accoutumés à vivre. Je pense qu'à la longue, si vous faites des expositions dans des pièces à air conditionné, cela ne sert à rien. Aussi recherchons-nous les endroits où les objets ont été fabriqués par le sculpteur. Nous allons également voir les ménagères, puisque quelques-uns des outils sont toujours utilisés, et nous regardons la façon dont les objets sont conservés par elles. Nous pouvons ensuite comparer ces procédés aux procédés modernes qui nous ont été enseignés. Ceci montre que les techniques de formation doivent être différentes, et ce que nous avons appris, nous devons l'adapter aux conditions de notre pays.

Où votre personnel étudie-t-il la muséologie ?

Nous pensons que le mieux est d'abord d'apprendre sur le terrain, puis deux de mes collègues et moi-

même avons été à l'université de Leicester, et l'un de mes compagnons, Bondzie, est allé au Canada. Nous espérons en envoyer un quatrième au musée de l'Homme, un autre doit aller aux États-Unis, et un autre encore a étudié en Tchécoslovaquie. Vous voyez, nous avons l'esprit très ouvert, et voulons prendre les meilleures techniques d'où qu'elles viennent. Nous ferons ensuite une synthèse. J'oubliais de dire que l'un de mes collègues a également étudié en Allemagne. Nous essayons de construire à partir de votre expérience, et non de copier.

Vous m'avez dit, je crois que vous aviez des étudiants qui faisaient des recherches pour vous, ceci est extrêmement intéressant, comment ces recherches s'effectuent-elles ?

C'est exact, pendant les grandes vacances, nous avons des étudiants en histoire, en archéologie, en ethnologie, qui viennent à Cape Coast par exemple, pour suivre une enquête historique sur toutes les personnalités marquantes, politiques, commerçantes, ou artistiques. Les étudiants qui se livrent à ces enquêtes viennent des écoles d'art, d'histoire, d'architecture et d'autres matières relatives.

Qu'en est-il de votre coopération avec d'autres musées africains ?

Malheureusement, elle ne fait que commencer. Comme vous le savez, nous avons toujours été formés à regarder ailleurs pour nos relations, et les pays anglophones d'Afrique se sont tournés vers l'Angleterre, de même que les pays francophones se sont tournés vers la France. Aussi est-ce ridicule, mais vous communiquez beaucoup plus facilement avec quelqu'un qui est à Londres, qu'avec quelqu'un qui se trouve en Côte-d'Ivoire ou au Togo. Plusieurs de nos collections sont actuellement au British Museum. Je pense que nous allons collaborer de plus en plus. Par exemple, j'ai rassemblé des collections d'objets extrêmement similaires à celles que l'on peut trouver en Côte-d'Ivoire à la frontière du Ghana. Mais bien sûr, il y a toujours la barrière du langage, parce que nos collè-

gues ivoiriens ne parlent pas anglais, et que nous ne parlons pas français.

En ce moment, je prends contact avec des collègues d'autres pays, parce que si nous nous mettons d'accord, nous pouvons essayer de peser sur les décisions des hommes politiques.

Pouvez-vous me dire un mot de vos recherches archéologiques ?

Nous avons tellement de travail, que nous avons malheureusement très peu de temps pour aller sur le terrain faire des fouilles à grande échelle ; et quand nous y allons, c'est généralement pour sauver des objets des fouilles ou faire des essais. Je suis persuadé que l'on ne peut pas faire de fouilles avant d'avoir procédé à une étude très sérieuse de la région, révélant la disposition du terrain, les différentes sortes de site. Jusqu'à présent nous nous sommes donc limités à des recherches visant à sauver certains objets, et à repérer les endroits où pourraient être entreprises de futures fouilles. Par exemple, il y a une région près d'Accra, où j'ai fait des recherches qui se sont révélées très intéressantes. Nous avons découvert ainsi que les habitants sont venus de l'intérieur, ils n'étaient pas habitués à pêcher ; ils ont appris peu à peu.

La difficulté pour nous en ce qui concerne une partie du matériel préhistorique d'une époque reculée est d'arriver à dater les objets avec précision, car pour pouvoir les dater, il faut avoir des certitudes géologiques. Nous devons obtenir l'avis de géologues intéressés par notre travail.

Nous saisissons toutes les occasions. Par exemple, lorsqu'on construit des maisons, nous allons voir les fondations ; cela m'est arrivé récemment dans la ville même d'Accra. Évidemment pour nous, la chose essentielle est d'expliquer le but de nos recherches aux gens du village, de sorte que s'ils voient une chose digne d'intérêt, ils nous le fassent savoir. Encore une fois, les gens du village nous apprennent énormément ; ils ont des connaissances absolument considérables. Nous en sommes encore au stade de campagne pour la conservation des objets dans le pays ainsi que leur sauvetage.

**Propos recueillis par
Denyse de Saivre.**



...du Nigeria...

Cette conférence organisée par l'Unesco avec la coopération de l'OUA et de la CEA a succédé à celles d'Addis-Abeba 1961, Abidjan 1964, Nairobi 1968.

Les discours de la séance inaugurale, en particulier deux d'entre eux, celui du secrétaire de la Commission des Nations-Unies pour l'Afrique, et celui du directeur général de l'Unesco, ont fourni les principaux thèmes de réflexion et de travail des deux commissions.

M. M. M'Bow a successivement examiné :

- la situation de l'éducation depuis la Conférence de Nairobi ;
- l'éducation de base et l'éducation de masse au service du développement ;
- la rénovation des systèmes d'éducation ;
- la coopération régionale et internationale : objectifs, voies et moyens.

La conférence s'est divisée en deux commissions de travail.

travaux de la commission I

Problèmes posés par la rénovation des systèmes d'éducation

- Les objectifs nouveaux.
- Rechercher à briser l'isolement social et économique de l'école.
- La liaison de l'école à la communauté, ou encore l'intégration de l'école au milieu, représente un effort visant à faire de l'école un élément moteur de la communauté de base, ce

Conférence des ministres de l'éducation des États d'Afrique Lagos, 27 janvier - 4 février 1976

faisant l'école ne doit pas être un corps étranger mais une émanation de la communauté, s'organisant progressivement pour son développement.

- La liaison entre l'école et le monde du travail.

Celui-ci est une composante essentielle du développement surtout dans les pays dépourvus de ressources financières, et l'homme africain à venir doit être un travailleur, un producteur. L'école ancienne a dévalué ces notions qu'une école nouvelle doit remettre en honneur. L'intégration du travail manuel dans l'éducation prend donc une signification pédagogique ; c'est en produisant que l'élève apprend à être un producteur au sein d'une communauté elle aussi engagée dans l'effort de production.

- Le renforcement de l'identité culturelle africaine. Le vecteur essentiel de

la culture d'un peuple est sa langue, c'est pourquoi une très haute priorité s'attache à l'utilisation des langues africaines comme moyens d'enseignement. Les différents pays qui ont pris les décisions politiques courageuses à cet égard sont aujourd'hui payés de retour par une réelle démocratisation de l'éducation, par une véritable libération culturelle de leurs peuples, par un impact plus grand de l'effort d'éducation sur le développement économique. Dans ces pays le retour à la spécificité culturelle de l'Afrique dans l'éducation esthétique n'a pas exclu l'appréciation des autres cultures étrangères, ni l'appréciation des valeurs culturelles qui tendent vers l'universalité.

Le double objectif d'identité culturelle et de compréhension internationale se conjugue dans le respect des différentes cultures qui, avec leur spécificité et leur authenticité propres peuvent revendiquer une dignité égale.

- Contributions des universités et des institutions d'enseignement supérieur au développement national des pays africains.

En effet l'université a dans la société un rôle de leader en ce qui concerne la formation des cadres nationaux de haut niveau, la maîtrise et la diffusion des connaissances et des techniques, la créativité scientifique et culturelle, et ce rôle est inséparable de l'accès à l'indépendance politique et économique.

Au regard des questions intéressant le changement en éducation, l'université africaine devrait s'atteler à un certain nombre de tâches urgentes. Par exemple, il faudrait confier à l'université le soin de faire des recherches pour voir si l'introduction dans le système éducatif de certaines techniques de pointe et leur application dans les pays africains ne risquent pas d'entraîner des perturbations et d'aboutir à un effet contraire à celui escompté.

Afin de favoriser l'utilisation des langues nationales dans l'enseignement, l'université a un rôle à jouer. L'université doit entreprendre des études sur l'enfant africain et son environnement, pour une meilleure connais-

sance de son processus d'apprentissage. L'université devrait procéder aux évaluations si nécessaires dans les processus de rénovation des contenus de l'éducation.

Les moyens

- Critères de promotion.

L'expérience des pays montre qu'il y a là de très grandes difficultés, les unes représentent les multiples freins qu'oppose la communauté trop habituée à la hiérarchisation à partir des critères académiques, les autres tiennent à la difficulté même de trouver un système d'évaluation dans un système de formation entièrement nouveau loin des modèles conventionnels. Il y a une difficulté à incorporer au système d'évaluation les activités pratiques, les actions de production, la création artistique, la valeur sociale ou le militantisme. Par ailleurs, un système d'évaluation strictement national pose des problèmes de comparabilité internationale et d'équivalence.

Face à tous ces problèmes, les différents pays perfectionnent les systèmes d'évaluation existant en incorporant de nouveaux paramètres. Mais à la vérité, le problème de l'évaluation ne se trouve-t-il pas atténué dans un système d'éducation qui privilégie la promotion collective à la sélection des individus ?

- Contraintes financières.

Pour échapper au cercle vicieux qui veut qu'un pays trop pauvre ne puisse pas étendre son système d'éducation de masse, et qu'une masse ignorante ne puisse pas produire assez pour son propre développement, les différents pays dans l'optique de la pertinence choisissent de plus en plus le lien éducation et production. Les unités d'enseignement entreprenant des activités de production sont appelées à s'auto-financer dans des proportions de plus en plus grande. De nombreux exemples montrent que l'école peut produire mais des précautions restent toujours à prendre pour trouver la meilleure répartition de temps entre le

didactique, le théorique, le pratique. Par ailleurs, l'activité productive de l'école doit s'insérer dans la structure économique locale. Même cette hypothèse de liaison à l'école, à la production, comporte une mise de fonds non négligeable dans la phase de démarrage qui n'est pas facile à trouver.

Dans l'ordre des mesures tendant à alléger le poids financier de l'éducation sur les budgets nationaux plusieurs propositions sont faites comme la prise en charge de l'enseignement élémentaire par les communautés de base. Un autre moyen consiste à recourir à des technologies éducatives simples faisant appel aux ressources locales.

Innovations et planification des réformes en Afrique

L'examen de toutes les questions à résoudre aux fins de la rénovation des systèmes d'éducation conduit à tirer les leçons de l'ensemble des innovations et des réformes qui ont cours en Afrique. Ces leçons, qui découlent de l'examen du point 9 de l'ordre du jour, intéressent la nature du processus de réforme d'une part, d'autre part la conduite et la planification de l'opération de réforme.

- Nature du processus de réforme

La volonté politique de réforme est le premier critère de la capacité de changement. L'idéologie nationale donne le cadre et crée le climat favorable pour le développement de la réforme en tant que processus démocratique.

Dans tous les pays où des réformes sont en cours, on a noté l'existence de mécanismes de participation des différentes couches de la population dès le moment initial de l'expression des besoins. Les grandes enquêtes, les commissions nationales de réforme se justifient par la nécessité d'impliquer tout le monde de haut en bas de la pyramide sociale. En effet, les résistances au changement viennent de la minorité qui a peur de perdre des privilèges, mais aussi quelquefois de la majorité. Cette majorité peut craindre que, sous prétexte d'innovation, on lui impose, comme souvent

par le passé, des formes d'éducation au rabais. Dans tous les cas, les pays sentent la nécessité de développer un constant courant d'information et de persuasion pour la prise des décisions en éducation, parce qu'elles sont fondamentales et engagent l'avenir de la société pour une longue période.

Conduites et planification des réformes

Lorsque les impulsions politiques nécessaires sont données pour la réforme de l'éducation, il faut que les personnels de l'éducation sachent traduire les objectifs globaux en objectifs opérationnels et organiser les moyens pour les atteindre. Cette exigence conduit la formation de spécialistes dans différents domaines ; elle implique également une mise au courant de tous les personnels de l'éducation dont la participation étroite à toutes les activités de réforme comme l'élaboration des programmes, des manuels, des nouvelles méthodes, sera une garantie de succès. Pour toutes ces tâches de formation, l'action de l'Unesco au niveau de ses bureaux régionaux et au niveau de l'Institut international de planification de l'éducation devrait aider à intensifier et compléter l'effort des pays et la coopération interafricaine.

Mais indépendamment des tâches importantes de formation qu'impose une réforme de l'éducation, il y a une série de multiples tâches qui amènent les États à créer des institutions propres à la mise en place de la réforme de l'éducation.

Ces institutions constituent l'appui logistique de la réforme et de son implantation sur le terrain. Il en est ainsi des instituts nationaux d'éducation créés dans certains pays avec la vocation suivante : formation des personnels de l'éducation, recherche et développement de programmes, production de matériel didactique, d'auxiliaires pédagogiques, recherche de nouvelles technologies éducatives, évaluation des systèmes d'enseignement, des programmes, etc.

A la lumière des constatations qui précèdent, est apparue la nécessité d'intensifier la coopération interafricaine.

travaux de la commission II

L'éducation de base et l'éducation de masse au service du développement.

● Contenu de l'éducation de base.

Le concept d'éducation de base est apparu comme le moyen de dépasser les obstacles qui s'opposent à l'expansion de la scolarisation classique.

● Éducation de base et éducation permanente.

Si l'éducation permanente est envisagée comme un cadre de référence dans les réflexions sur les transformations nécessaires à introduire à la fois dans les structures, les méthodes et les contenus des systèmes éducatifs, l'éducation de base apparaît comme la phase initiale ou fondamentale d'un processus très complexe qui se poursuit et se développe ultérieurement.

● Éducation globale et développement.

L'éducation de base, dans sa conception la plus juste, ayant pour effet d'opérer la jonction entre l'éducation scolaire et l'éducation extra-scolaire dans le cadre de l'éducation permanente, appelle de nouveaux types de relation entre le système éducatif et l'environnement. Considérée comme un puissant moyen de développement, elle devrait être aussi un instrument de libération authentique : libération politique, libération intellectuelle et psychologique, libération culturelle, scientifique et technologique.

La formation des maîtres

La vision nouvelle du processus éducatif entraînant des transformations profondes, suivant une démarche globale de changement, l'éducation de base appelle une redéfinition, aussi bien du statut de l'éducateur, que de son profil de formation et des conditions de son perfectionnement.

● La formation initiale

En application des principes de l'éducation permanente et en raison de l'évolution rapide des techniques et des connaissances, l'enseignant ne doit pas être considéré comme définitivement et entièrement préparé à sa

tâche, et il y a lieu de réformer radicalement les institutions chargées de la formation des éducateurs :

- d'introduire dans les programmes les notions de méthodologie et de didactique concernant l'enseignement des adultes, et de modifier la nature des relations entre éducateurs et étudiants ;

- d'entraîner le futur éducateur à exécuter des tâches pratiques en liaison avec les programmes d'enseignement qui, par le fait qu'ils s'inspirent des préoccupations du milieu, comportent une part d'activités manuelles et professionnelles en liaison avec le monde du travail et l'économie ;

- de modifier les conditions d'administration, de gestion et de fonctionnement des institutions de formation pédagogique pour les mettre en harmonie avec les missions à leur assigner ;

- de favoriser, pour des considérations très diverses, le recrutement des futurs éducateurs dans la zone où ils sont appelés à exercer.

● Le perfectionnement continu.

Les éducateurs en poste doivent faire l'objet d'un travail de perfectionnement continu et combiner l'exercice de leur emploi avec l'actualisation périodique de leurs connaissances et de leurs pratiques professionnelles.

Les opérations de recyclage, de spécialisation, de reconversion ou de transformation doivent être conduites de manière programmée et se dérouler au niveau local, grâce à l'intervention des institutions de formation, sous l'égide du personnel d'encadrement et avec l'appui des moyens de communication de masse.

Le perfectionnement en cours d'emploi aura par ailleurs pour effet, de sensibiliser les éducateurs sur les problèmes touchant à leur métier, de les motiver et de les animer à l'égard des changements méthodologiques ainsi que des comportements nouveaux qu'ils sont appelés à adopter.

● Autres activités de formation

Dans l'optique d'une éducation de base susceptible d'être généralisée et offerte à tous les citoyens, les considérations matérielles et financières, d'une part, et les principales d'organisation sur un nouveau mode, d'autre part, se rejoignent pour faire apparaître que l'éducateur statutairement dévolu à cette tâche aura besoin d'être

secondé, relayé, voire même remplacé par d'autres agents qu'il y a lieu d'informer, de former ou de perfectionner.

Il en est ainsi :

- des moniteurs, notamment en milieu rural et dans les entreprises industrielles, qui peuvent être recrutés parmi les professionnels et les artisans locaux ;
- des cadres et des techniciens qui devraient être des pédagogues capables de communiquer leurs connaissances et d'inculquer leur savoir-faire à leur entourage ;
- des appelés du Service national et des étudiants ou des élèves de l'enseignement secondaire ;
- des fonctionnaires chargés de l'encadrement pédagogique au niveau local, régional et même national ;
- des responsables administratifs et des cadres des autres secteurs.

● Moyens de communication de masse

Les expériences les plus illustratives, compte tenu des difficultés inhérentes à la géographie, au relief, à l'aménagement du territoire et au niveau de vie des masses, tendent à privilégier la radio, la presse écrite et la correspondance, notamment en ce qui concerne l'éducation des adultes analphabètes, la poursuite de la formation des nouveaux lettrés, la diffusion de

connaissances scientifiques élémentaires et l'enrichissement de la culture populaire.

Les difficultés inhérentes à l'organisation de l'enseignement à distance, au contrôle et à l'évaluation des résultats acquis, incitent à organiser l'écoute collective et à veiller avec soin à régler les problèmes de courrier postal, de même qu'à organiser des regroupements périodiques de mise au point sous l'égide d'éducateurs qualifiés.

L'emploi rationnel des installations de radiodiffusion et de télévision peut permettre, outre l'amélioration du contenu des programmes en ce qui concerne les émissions culturelles, de renforcer considérablement le travail de formation, de perfectionnement et d'animation des maîtres.

L'échange d'informations et la communication d'une localité à une autre, d'une région à une autre, voire d'un pays à un autre, des résultats probants qui ont été atteints, peuvent susciter un mouvement d'émulation qui faciliterait l'intervention des moyens de communication de masse.

La coopération entre pays voisins peut contribuer à résoudre les difficultés communes concernant la formation, le perfectionnement ou la spécialisation de certains profils de cadre, l'approvisionnement en matériel et l'utilisation optimale des installations disponibles.

... du Zaïre...

de la conférence sur l'éducation organisée

« Tant que la connaissance ne sera que l'accès à un diplôme et celui-ci la marche d'un escalier social imaginaire et le fondement de toute stratification sociale, la recherche n'a pas de place. Au contraire, elle est la principale menace contre la facticité de la structure sociale établie ».

Ces deux phrases qui concluaient la remarquable communication du CRIDE (Centre interdisciplinaire pour le développement de l'éducation) auraient pu, auraient du être l'amorce d'une réflexion pour la centaine de psychologues, pédagogues et chercheurs réunis lors de la Conférence internationale sur l'éducation en Afrique organisée par le Bureau africain des sciences de l'éducation du 20 au 24 avril 1976.

Ouverte par le recteur de l'UNAZA (Université nationale du Zaïre) clôturée par le commissaire d'état à l'éducation nationale du Zaïre, et réunissant des chercheurs pour l'essentiel zaïrois – un grand nombre de délégations étrangères n'ayant pu se rendre à Kisangani, bien qu'elles aient fait parvenir leur communication dans les délais prévus – il ne semble pas que la conférence ait voulu vraiment prendre la mesure de l'ampleur de la crise qui affecte les systèmes éducatifs africains et situer la recherche en éducation dans le cadre des solutions politiques à offrir à cette crise.

Cette dimension du problème n'était cependant pas absente de la Conférence puisqu'on la retrouvait dans de nombreuses interventions et que la résolution finale qui classe les axes de recherche par ordre de priorité fait



à propos de la conférence internationale de l'éducation en Afrique organisée par le B.A.S.E.

Kisangani, 20-24 avril 1976

aussi mention de la crise. Mais il nous a semblé que la façon dont la conférence a travaillé ne permettait pas vraiment d'aller au fond des problèmes. Dès le deuxième jour la Conférence s'est divisée en deux commissions. La première était chargée d'entendre des communications disparates reflétant les préoccupations individuelles de certains chercheurs et pas toujours centrées sur les problèmes essentiels en matière d'éducation en Afrique. Cette première commission devait aussi sélectionner les communications pour les séances plénières et enfin définir à partir des préoccupations des chercheurs les axes essentiels de la recherche. La même tâche finale était fixée à la deuxième commission mais celle-ci devait partir des finalités assignées à l'Éducation par les ministres africains de l'Éducation réunis à Lagos du 17 janvier au 4 février 76 et traduire ces finalités en thèmes de recherche pour en dégager aussi les axes essentiels.

La conférence s'est conclue sur la rédaction d'une résolution commune aux deux commissions qui ordonnait en grands chapitres les domaines principaux sur lesquels devaient porter la recherche. Preuve que les préoccupations des chercheurs pouvaient aisément rejoindre celles des politiques. Mais alors pourquoi si cette jonction était si simple, ne pas avoir d'emblée travaillé à approfondir ces domaines essentiels de la recherche, à insérer les problématiques dans leur cadre politique global et à soulever les questions théoriques et méthodologiques qui peuvent se poser au chercheur.

Prenons rapidement un exemple. Un des thèmes essentiels de recherches retenus par la conférence est celui qui concerne l'adaptation de l'éducation à son milieu. Il implique des études de milieu en vue d'une action éducative qui est une action de transformation du milieu. Est-ce que dans ce cas ces études peuvent être menées de la façon dont les menaient les pères missionnaires et les fonctionnaires coloniaux au début du siècle ? Est-ce que la perspective de développement que se donne les pays d'Afrique ne remet pas en cause le statut même du chercheur spécialiste coupé de la pratique éducative concrète ? Est-ce que cette perspective ne réclame pas un nouveau type de chercheur qui soit à la fois animateur-pédagogue engagé à la fois dans une pratique scientifique et une pratique politique ? Si oui, alors même les problèmes méthodologiques cesseront d'être neutres.

Il semble qu'à cette conférence une majorité ait voulu fuir cette façon de questionner la recherche ; peut-être pour éviter de remettre fondamentalement en cause un statut de privilège qu'ils ont conquis – souvent non sans mérite – dans des universités faites à l'image des universités occidentales, qui aujourd'hui sont elles-mêmes en crise et qui devront être aussi transformées radicalement.

On peut espérer cependant, au regard du dynamisme qui anime le jeune Bureau africain des sciences de l'éducation, que la prochaine conférence internationale sera en mesure d'affronter ces problèmes.

Résultats des travaux et recommandations.

Préambule.

Les représentants des institutions de recherche membres du Bureau africain des sciences de l'éducation, réunis en conférence à Kisangani du 20 au 24 avril 1976.

Conscients de la crise universelle de l'enseignement et de l'éducation et de ses implications dans les problèmes du développement,

Convaincus de la pertinence des priorités en matière de recherche éducative fixées déterminées par les ministres africains de l'Éducation lors de leur réunion à Lagos du 27 janvier au 4 février 1976, estiment :

– que la recherche en matière d'éducation, constitue, à l'heure actuelle, une priorité incontestable pour les états africains ;

– que cette recherche, pour être efficace et répondre aux attentes légitimes des responsables de ces états, ne doit plus, ne peut plus être le problème des seuls spécialistes des sciences de l'Éducation ; qu'elle appelle l'attention et la contribution dans une activité interdisciplinaire de tous les hommes de science ainsi, que la participation de tous ceux qui sont concernés par la promotion humaine.

La conférence, après avoir examiné les communications des différentes délégations d'une part, et d'autre part les recommandations de la conférence des ministres de l'Éducation des États membres de l'O.U.A. tenu à Lagos en février 1976, propose aux différentes institutions africaines de rechercher les thèmes suivants :

Éducation et milieu

- Éducation pratique en milieu rural.
- Adaptation de l'éducation à son milieu.
- L'université africaine et sa vocation.
- Analyse des pratiques éducationnelles en milieu familial.
- Étude sur la liaison entre, d'une part, la formation scolaire et professionnelle et, d'autre part, le développement économique et social des pays africains, notamment :
 - l'éducation et l'emploi,
 - les besoins en cadres à tous les niveaux.
- Planifications à long terme des emplois et des cadres des pays africains pour asseoir l'activité nationale.
- Étude sur les aspirations des jeunes en Afrique.
- Étude spécifique de la scolarisation des populations nomades.

Étude des structures éducationnelles en Afrique

- Structures scolaires.
- Structures extra-scolaires.
- Recherches sur la création d'unités administratives et d'inspection

scolaire en vue d'une plus grande efficacité du système.

- Recherche sur le cycle de base et son contenu (tel qu'il est défini dans le document de travail du colloque de Lomé préparé par l'UNESCO).

Évaluation

- L'évaluation des institutions d'enseignements.
- Études sur les causes pédagogiques, psychologiques et socio-économiques des déperditions scolaires dans les pays africains membres de l'O.U.A.
- Étude sur les voies et moyens pour résorber les déperditions scolaires.
- Étude sur la création d'instruments d'évaluation des aptitudes et des connaissances, adaptés aux milieux africains, en vue d'une meilleure orientation.
- Inventaire sur l'utilisation des résultats des recherches en matière d'éducation à tous les niveaux.
- Mise au point des techniques d'évaluation de la réalisation des objectifs.
- Mise au point des mécanismes pour l'évaluation des résultats de recherches entreprises aux différents niveaux.
- La formation des évaluateurs des systèmes éducatifs.

Apports culturels (langues et traditions)

- Problème des langues (exemple : langues d'enseignement et leur impact sur l'attitude ultérieure de l'élève dans la société, etc.).
- Systèmes éducatifs africains traditionnels et modernes et systèmes éducatifs étrangers (problème du polycentrisme culturel).
- Étude des méthodes africaines de transmissions de connaissance et des méthodes africaines d'éducation.
- Études comparatives portant sur :
 - la formation des formateurs ;
 - l'enseignement des langues maternelles dans les différents états africains ;

- l'étude de cas sur les écoles expérimentales enseignant dans les langues maternelles ou nationales ;
- la promotion de l'emploi de la langue maternelle en même temps qu'une deuxième langue.

Objectifs et finalités

- L'adaptation du système éducatif aux exigences de développement intégral de chaque pays.
- Théorie et finalité de l'éducation (profil du type d'homme à former).
- Étude des types de conditionnements de la jeunesse en vue de motiver de mobiliser les jeunes pour la réalisation des grandes tâches d'intérêt national.
- Étude sur les attitudes des jeunes au travail et vis-à-vis du travail.
- Étude de l'influence des valeurs morales, dans l'éducation et leur impact dans un développement économique et social.
- Recherches au niveau national sur le nouveau profil du citoyen dans les sociétés africaines.

Développement de l'enfant

- Développement physique, cognitif, social, moral, etc. de l'enfant africain.
- Recherche portant sur les jeux éducatifs typiquement africains :
 - Inventaire.
 - Description et classification.
 - Intérêt pédagogique.
- Étude des effets de la sous-alimentation sur le développement psycho-génétique de l'enfant.
- Recherche sur les méthodes, d'enseignement et d'éducation

Innovations

- Recherches sur l'intégration d'activités pratiques et productives dans le processus de formations (agriculture, artisanat, menuiserie, bâtiments, etc.) et renforcement de l'enseignement technique.

- Études sur le développement de la pensée logique et l'enseignement des mathématiques.

- Études sur l'éveil de l'esprit scientifique expérimental par l'enseignement des sciences de la nature physique, chimie, géologie, biologie.

- Mass-media et cultures.

- La technologie de l'éducation (radio, télévision, etc.).

- Étude des cas sur les innovations (pédagogiques) en Afrique, notamment étude sur les écoles communautaires.

Formation des maîtres chercheurs et professeurs

- Problèmes posés par la formation des chercheurs et des enseignants.
- La vocation enseignante.
- Encadrement et animation des enseignants.
- Recherches sur les résistances structurelles au changement des systèmes éducatifs et dans ce cadre, étude des causes des attitudes positives ou négatives des éducateurs africains à l'égard des innovations.

La conférence observe que ces thèmes gravitent autour de trois préoccupations essentielles :

- La nécessité de faire le point sur la situation récente des systèmes éducatifs dans les états africains, en procédant notamment à une évaluation qualitative et quantitative du processus éducatif ;
- La nécessité d'entreprendre des recherches fondamentales en vue d'élaborer de nouveaux systèmes éducatifs répondant, aux exigences de développement intégral des sociétés africaines contemporaines ;
- La nécessité d'introduire immédiatement, certaines innovations dans les systèmes scolaires, pour une amélioration de leur rendement.

La conférence adresse respectivement au Bureau africain des sciences de l'éducation, aux gouvernements des États africains membres de l'O.U.A., et à l'UNESCO, les recommandations suivantes :

Recommandation n° 1

Les participants à la Conférence internationale sur l'éducation en Afrique, organisée par le Bureau africain des sciences de l'éducation (BASE), Constatant l'importance du B.A.S.E. comme organisme interafricain de coordination des recherches en éducation, demandent à celui-ci :

- de stimuler les travaux, des centres relatifs aux thèmes énoncés d'en suivre l'évolution et d'en informer ces différents centres ;
- de rechercher les moyens de financement des projets de recherches tant auprès des gouvernements des pays africains et étrangers, qu'auprès des organismes privés et institutions internationales.

La conférence lance un appel particulier aux États africains pour qu'ils contribuent efficacement au financement de la recherche en éducation, conformément à la recommandation suivante de la conférence de Lagos ; « La priorité doit être accordée à la recherche en matière d'éducation en affectant à cette recherche des moyens financiers plus importants ».

Recommandation n° 2

Les participants à la conférence internationale sur l'Éducation en Afrique tenue à Kisangani du 20 au 24 avril 1976.

Constatant le retard pris par l'enseignement technique, industriel, commercial, ménager et agricole dans les systèmes d'enseignement en Afrique alors que cet ordre d'enseignement constitue la clé de voûte de toute économie.

Demandent le développement accéléré et la multiplication des établissements d'enseignement techniques et agricoles pour une promotion économique et sociale rapide des pays africains.

Recommandation n° 3

(à l'adresse de l'UNESCO)

Les participants à la Conférence internationale sur l'éducation en Afrique organisée par le Bureau africain

des sciences de l'éducation (B.A.S.E.) et tenue à Kisangani du 20 au 24 avril 1976.

Ayant pris connaissance de la recommandation n° 20 votée par la conférence des ministres de l'Éducation tenue à Lagos du 27 janvier au 4 février 1976, recommandation qui demande à l'UNESCO.

« d'encourager et d'appuyer le programme du Bureau africain des sciences

de l'éducation (BASE) orienté vers l'élargissement de la coopération scientifique dans le secteur de la recherche pédagogique ».

Demandent à l'UNESCO de mettre cette recommandation en exécution afin de permettre au BASE de financer les activités de recherche en cours ou à venir en son sein ou au sein des Institutions nationales de recherche membres du BASE.

... de Côte-d'Ivoire et de la République Populaire du Bénin



naissance d'un genre : le roman policier en Afrique de l'Ouest

Que vont-lire les nouveaux lecteurs de l'Afrique de l'ouest ? Nous pouvons chercher la réponse dans les enquêtes des sociologues, mais aussi dans les textes des écrivains et l'émergence d'un nouveau genre de roman issu de la rencontre d'une attente et d'un nouvel univers (1). L'urbanisation massive se traduit par le développement de villes comme Accra, Lagos, mais aussi Lomé, Cotonou qui ont toutes en 10 ans doublé leur population. Elle se combine avec une forte hausse de

la scolarisation. Le taux en est aujourd'hui dans ces villes voisin de 100 %. La majorité de ces scolarisés ne continuera pas les études et beaucoup resteront en ville chômeurs partiels. Leur expérience urbaine sera celle de la misère. Public, jeune, lettré, habitant la ville mais en connaissant la dureté, public prêt à entrer de plein pied dans l'univers du roman policier.

Une enquête réalisée en 1967-68 au Centre Culturel Français de Lomé

(2), bibliothèque de la capitale du Togo, confirme le désir de lecture « policière » de ces adolescents ou adultes, élèves, apprentis ou chômeurs. A tel point que par souci éducatif, la bibliothécaire a retiré ces ouvrages du prêt ! Il est certes compréhensible que la bibliothécaire se désolait de voir l'intérêt à son sens excessif des lecteurs pour ces ouvrages : on peut en effet regretter que l'univers des romans policiers français appelle trop à l'exotisme. Mais le désir de lire ainsi manifesté ne doit pas être aussi sommairement réprimé. Une production locale de romans policiers semble avoir une clientèle toute prête : il est significatif qu'elle commence à la rechercher. Curieusement l'intérêt pour la littérature policière trouve aujourd'hui un écho chez les écrivains. Il s'agit là d'un phénomène nouveau et qui mérite d'être analysé : nous tenterons ici de tracer quelques pistes.

séries policières

En 1967 et en 1970 paraissent des romans policiers en langues africaines : en 1969, *Aja l'o loru* en yoruba et en 1971, *Ku le x oma* (3) (la mort à domicile) en ewe. Plusieurs millions de personnes lisent le yoruba et plusieurs centaines de milliers de personnes lisent l'ewe. Dans les deux cas la masse « lisante » est suffisamment urbanisée et a atteint le seuil critique qui fait apparaître le motif nouveau de l'enquête urbaine. Ces deux romans, publiés en volumes par des éditeurs établis marquent bien la naissance du genre.

La parution au Ghana en 1970 d'une série policière introduisant le personnage du détective marque une nouvelle étape dans la diversification de la production littéraire. Les deux premiers titres :

Cofie Quaye, **Sammy Slams the Gang**

Cofie Quaye, **Murder in Kumasi** (4). nous entraînent l'un à Accra, l'autre à Koumasi ; le troisième titre nous promet des aventures à Takoradi, le grand port de l'ouest ghanéen. Nous participons à deux enquêtes du détective, Sammy Hayford. Les cloisons

entre les bas-fonds et la police, la police et les milieux d'affaire sont transcendés par le détective. Cette série policière est à notre connaissance la première du genre en Afrique à appliquer les recettes du roman policier américain. Seulement les recettes sont trop visibles, et l'on ne peut encore se prononcer sur la fertilité de la greffe.

En 1967 paraît en feuilleton dans Togo Presse, un « roman policier » : **Ici bas tout se paie**. De tous les feuilletons publiés par Félix Couchoro dans ce journal, il est le seul à porter l'étiquette de policier.

Ici bas tout se paie nous raconte les aventures de Bob, le ganster, et de la belle Ruth, la contrebandière, opposés au policier Jean (5). Bob abat un douanier pour 2 000 CFA et il est alors traqué par les policiers. En essayant de forcer un barrage routier, sa voiture explose et brûle, d'où le titre du roman... Ce roman mérite l'épithète de « policier » parce qu'il fait intervenir la police. Il s'agit d'un roman d'aventure sur une « frontière » que ni le rythme ni l'organisation interne ne permettraient de rattacher au genre « policier ».

Mais ce roman est un roman de mœurs. A criminalité différente, police et roman policier différents. Une petite capitale africaine, Lomé, du milieu des années 60 n'est ni Los Angeles ni New York, ni Paris. Dans un pays où il n'y a que deux routes goudronnées en dehors des villes et moins de 4 000 abonnés à l'électricité on ne peut attendre le « tempo » d'un roman ou autoroute* et téléphone jouent un rôle. Roman de mœurs et roman d'aventures mettant en scène quelques types de criminels bien dessinés, le roman de Félix Couchoro est une version petite bourgeoise et africaine du roman policier.

Dans la lignée de F. Couchoro paraît en Bénin depuis 1970, dans le seul quotidien du pays la série des **Aventures du Commissaire Mamadou** inventée par D. Titus (6). Félix Couchoro n'avait pas eu le temps de créer un héros, de créer son commissaire Mamadou à lui et le réinjecter dans de nouvelles aventures. Félix Couchoro était à travers son roman

policier un moraliste : un romancier « populaire ». Dominique Titus évite lui la morale ou plutôt la morale de son roman est la technique du commissaire Mamadou, qui, assisté de l'inspecteur Lebras déjoue par ses capacités de déduction, les ruses de charlatans de Cotonou. Personnage sympathique et efficace, le commissaire Mamadou donne à ses enquêtes un cadre bien délimité : la ville de Cotonou et la lutte contre le crime organisé au Bénin. Les ambitions éducatrices et moralisatrices de F. Couchoro sont abandonnées.

Seulement D. Titus n'a publié aucun de ses romans policiers en volume séparés. Depuis plusieurs années, il produit des feuilletons, lus et appréciés, mais aucun éditeur local ne s'est risqué à investir dans la publication de ses romans. D. Titus, comme F. Couchoro, a un public qui serait sans doute prêt à payer 200 à 300 CFA pour un roman policier. Mais ce public est étroit et l'investissement sans doute trop important. Aussi D. Titus cherchait-il à se faire éditer en France ; dans les collections spécialisées dans le roman policier, « l'exotisme » des situations et la présence d'un commissaire africain n'ont pas retenu l'attention des éditeurs. Le milieu urbanisé et scolarisé du Bénin (deux villes de plus de 100 000 habitants) est encore trop étroit pour soutenir la production d'un roman policier en volume. Mais le succès du feuilleton indique au Bénin comme au Togo, la présence d'un milieu de lecteurs urbanisés prêts à accepter le rythme et la démarche du genre, pourvu qu'elle s'inscrive dans leur cadre de vie.

mélange des genres

Si l'on admet une division de la fiction en divers sous-genres (sentimental, policier, espionnage, etc.), on conviendra de ce que cette division en multiples sous-genres ne se produit pas au début d'une production imprimée. Les premiers romans qui paraissent utilisent des ingrédients sentimentaux, policiers, moralistes pour faire appel au public le plus large possible. Ce n'est qu'après quelques années que le public demande, ou est prêt, à recevoir un type d'ouvrages plus spécialisé dont la construction et

(*) Il y a une autoroute entre Accra et Tema...

le rythme correspondent au rythme de la vie urbaine propre au roman à fort tirage.

Le premier roman « urbain » du Nigeria, œuvre de Cyprien Ekwensi **People of the City** (7) est une excellente illustration du mélange de sous-genres propre à la fiction imprimée à ses débuts : le héros en est un journaliste, chef d'orchestre, qui se lance dans une enquête policière à travers la ville. Le thème policier est vite perdu de vue, mais il sert un temps à appâter le lecteur.

De la même manière un des auteurs à succès de la littérature ghanéenne donne à ses ouvrages des titres de romans policiers, c'est-à-dire utilise la notion de suspense : **Who Killed Lucy** (8); mais l'ouvrage n'étant pas bâti suivant la progression du suspense, suivant cette linéarité qui trouve un univers homogène, nous avons un récit laborieux et composite (lettres, dialogues, etc.) sur l'éducation des filles et les malheurs d'une amoureuse éplorée. Confusion des genres : mélo sentimental et titre à la Hitchcock...

Au Ghana, aussi, un auteur d'ouvrages à succès sans doute publié à compte d'auteur, utilise le motif de l'enquête policière pour ce qui serait plus justement des « souvenirs du barreau ». **The kidnapping of the millionaire's Daughter** d'Isaac Ephson n'est en rien un roman policier et pourtant nous y avons une enquête, et des policiers (9). L'ouvrage en effet est un récit historique qui ne fonctionne pas comme un policier.

Plusieurs ouvrages de Félix Couchoro font en effet usage des mêmes ingrédients et ne sont pas des romans policiers. Ainsi il intitule un ouvrage qui précède **Ici bas tout se paie** paru peu avant ses « romans policiers », **Gangsters et policiers**, est un roman populaire avec personnages de policiers et de gangsters (10).

roman populaire et roman policier

Ces notes nous suggèrent qu'entre le roman dit « populaire » et le roman policier existent certes des affinités

mais aussi de nombreuses différences. Le roman populaire s'identifie à ses débuts avec le roman feuilleton : il assume donc les fonctions multiples des mass-media imprimés : distraction, éducation et même information par tous les moyens possibles (11). Le roman policier est, lui, un type particulier de fiction qui fonctionne par la cohérence entre un univers urbain, un texte imprimé, et la mise en marche chez le lecteur d'une déduction linéaire. Alors que le roman populaire peut charrier dans ses intrigues les peurs et les malheurs de vastes populations diverses (**La Porteuse de pain, Sans famille**, etc.), le roman policier se limite à des groupes bien définis du territoire urbain. Il est donc normal que ce soit dans les régions les plus alphabétisées et les plus urbanisées de l'Afrique de l'Ouest qu'apparaissent les premiers romans policiers en volumes autonomes, dans le sud du Ghana et dans l'ouest du Nigeria. F. Couchoro, lui, feuilletoniste togolais, a pressenti la richesse du genre mais il n'a pas eu le temps de le spécialiser. D. Titus, romancier béninois, se heurte lui à la faiblesse de l'industrie de l'édition dans son propre pays.

Cette brève analyse montre en tout cas qu'on ne saurait définir le roman policier uniquement par son contenu. Le roman policier ne peut fonctionner que dans certains types de structures sociales. Alors que le feuilleton, c'est-à-dire le roman « populaire », est très souvent un amalgame de diverses « formes simples », le roman policier est à notre sens le développement d'un élément particulier du roman populaire – l'enquête policière – inséré dans une société plus contrôlable et moins « mystérieuse » (12). Type particulier de fiction répondant à une situation sociale, le roman policier est sans doute un genre littéraire. L'étude de cas concrets ouest-africains en nous montrant la définition progressive du roman policier nous aide à mieux comprendre les mécanismes fondamentaux qui travaillent le texte et la société dans laquelle il s'insère.

Alain Ricard.

(*) A paraître dans U. Schild (éd.), *Mélanges J. Jahn. Francfort, Internationales et en traduction allemande dans J. Schmidt et A. Arnold (éd.), Kriminalromanführer, Stuttgart, Reclam Verlag.*

notes

(1) Sur les rapports entre le roman policier et le roman populaire, cf. J. TORTEL, *le roman policier, Encyclopédie de la Pléiade*, t. III, Paris, Gallimard, 1960.

(2) D. DARDREY, *La lecture à Lomé*, Lomé, Centre culturel français, 1969, 90 p.

(3) O. OKEDIJI, *Aja l'o Ieru*, Ibadan, Lonsman, 1969, 56 p.
Seth AKAFIA, *Ku le xome*, Accra, Bureau of Ghana Languages, 1970, cité in S. Amegbleame : un corpus imprimé africain, l'exemple ewe, Bordeaux, Centre d'Études d'Afrique Noire, 1974.

(4) C. QUAYE, *Sammy Slams the Gang*, Accra, Moxon Paperback Crime Series, 1970, n° 1, 62 p.
C. QUAYE, *Murder in Kumasi*, Accra, Moxon Paperback Crime Series, 1970, n° 2, 103 p.

(5) F. COUCHORO, *Ici bas tout se paie*, Lomé, Togo Presse, Feuilleton du 15-12-67 au 16-1-68.

(6) D. TITUS, *Une aventure du commissaire Mamadou : la vierge et le charlatan*, Cotonou, Daho Express, novembre 1972.
Communication personnelle, Porto-Novo, décembre 1971, cf. interview in Bulletin du Cercle de Littérature comparée, Lomé, Université du Bénin, n° 3.

(7) C. EKWENSI, *People of the City*, Londres, Hutchinson, 1954.

(8) E. MICKSON, *Who Killed Lucy*, Accra, State Publishing Corp., 1967, 102 p.

(9) I. EPHSON, *The Kidnapping of the Millionaire's Daughter*, Accra, Ilan Publications, 1972, 132 p.

(10) F. COUCHORO, *Gangsters et policiers*, Lomé, Togo Presse, paru du 31-8-67 au 28-10-67.

(11) Un phénomène nouveau est apparu en Côte-d'Ivoire en 1969 : des romans policiers multigraphiés publiés sous forme de série. Les aventures du mystérieux criminel Dragax tiendront-elles en haleine lycéens et écoliers d'Abidjan ? Cf. Bibliographie nationale de la Côte-d'Ivoire 2 et 3.

(12) Cf. A. WARREN et R. WELLEK, *La théorie littéraire*, Paris, éd. du Seuil, Les Genres littéraires.



entretien avec deux auteurs de romans policiers

Gabriel Atta Koffi
(Côte-d'Ivoire)

*Depuis combien de temps
écrivez-vous ?*

J'écris depuis longtemps, depuis que j'étais au collège, c'est-à-dire pratiquement depuis 1958 environ. En 1958, je voulais écrire un roman, j'avais écrit un manuscrit entier. Je l'avais même proposé à un éditeur, il l'a refusé. Je l'avais envoyé à un éditeur en France, il a trouvé que le thème ne pouvait pas intéresser les lecteurs français.

Dragax a commencé en 1969. A l'époque, j'étais à Fraternité-Matin. A la suite d'un incident, j'ai perdu mon emploi et pour essayer de gagner ma vie, j'ai inventé cette histoire de Dragax. Si cela a été fait sous forme de publication ronéotypée, c'est parce qu'il était très difficile de trouver un éditeur. Vous savez que les imprimeries ici sont des imprimeries commerciales qui ne veulent pas prendre de risques. L'édition jusqu'à présent est inexistante, je pense qu'il y a un problème de lecteurs, un problème de réseau de distribution. Souvent la distribution se fait très mal et puis les lecteurs ne sont pas très nombreux à mon avis.

Pourquoi « Dragax » ?

Au départ, je me suis dit qu'il n'y avait pas assez de lecteurs. Aussi, pour retenir le peu qu'on peut trouver actuellement, il faut trouver une histoire qui puisse intéresser. D'abord j'ai voulu faire du policier classique, c'est-à-dire : l'espionnage, les crimes, les pistolets..., ensuite, je me suis dit qu'une histoire de ce genre ne serait pas adaptée à la situation présente,

puisqu'ici on ignore encore ce genre de bandit, on ignore les histoires d'espionnage. Donc, il me fallait créer un personnage qui soit courant ici, dans lequel les gens puissent se reconnaître ou reconnaître quelqu'un de leur entourage.

Les Ivoiriens passent tout leur temps à chercher les femmes, ils achètent des voitures uniquement dans le but de ramasser les filles sur les bords des trottoirs, ça c'est une réalité connue de tous.

Dragax est dérivé de dragueur, je l'ai choisi parce qu'il sonne bien, et surtout parce qu'il est court.

*Pourquoi avez-vous signé
votre œuvre sous le nom
Sery G. Gaston ?*

C'est simple ; pour moi, c'est une petite œuvre alimentaire. Donc, j'ai jugé qu'il ne fallait pas que je la signe de mon nom. En plus, tout le monde sait qu'il y a beaucoup de bêtes à Abidjan, aussi, je me suis dit qu'en signant mon Dragax sous un nom bête, j'atteindrais ainsi le grand public bête.

*Pouvez-vous me donner à peu près
le prix des matériaux
que vous utilisiez à l'époque ?*

A l'époque, le matériel ne coûtait pas très cher : le paquet de stencils coûtait 2 000 F, le rouleau de papier 5 000 F, les frais de dactylographie s'élevaient entre 10 et 15 000 F, l'impression revenait à 5 000 F environ. L'impression de couverture revenait à 5 000 F les 500. Elle était faite par un imprimeur. Souvent, j'empruntais une

agrafeuse, lorsque la mienne n'était pas disponible.

Quel public touchez-vous ?

Il y a un peu de tout, souvent des gens très cultivés (des Africains comme des Européens), par exemple le directeur de l'Institut d'opinion publique (un Français) était un grand lecteur de Dragax. Il achetait un numéro chaque fois qu'il paraissait. Il avait la collection complète. Dragax avait un grand succès parmi les jeunes et les moins jeunes. Il était très apprécié des petits fonctionnaires. Des employés de bureau ont demandé des abonnements. J'ai refusé leur offre parce qu'il m'était difficile de les satisfaire vu que le tirage était limité. La qualité du texte en souffrait au-delà d'un certain chiffre. Le stencil n'est pas aussi solide que du plomb ou une plaque de zinc utilisé en offset, de sorte que j'étais limité dans mon tirage.

*Par quel sexe
Dragax est-il le plus
apprécié ?*

J'ai entendu dire que le sexe féminin appréciait beaucoup mon œuvre, surtout le dernier Dragax paru dans *Ivoire Dimanche*. Cependant, il y a énormément de jeunes gens qui aiment cela, à partir du moment où on parle de femme. Il y a de ce côté une égalité entre les sexes.

Où puisez-vous vos sources ?

J'observe ce qui se passe autour de moi. Dragax est une réalité sociale. Parfois, le point de départ est une histoire réelle que je transforme.

Les Ivoiriens lisent-ils ?

En général, ils lisent peu. Je pense qu'ils liraient plus si on leur donnait des lectures adaptées à leur tempérament. Ce qui manque aux Ivoiriens, ce sont des romans qui font état de la situation moderne, c'est-à-dire des romans d'actualité touchant leur condition de vie, la société. Jusqu'à présent, les auteurs ivoiriens écrivent des romans faisant état de leurs conditions de vie lorsqu'ils étaient étudiants en France, par exemple *Cocoumbo* d'Ake Loba, *La souche calcinée* d'Essou Essui, etc. Ces histoires sont, d'une part, anciennes et, d'autre part, n'intéressent pas le grand public dans la mesure où il ne connaît pas la France. Ces romans, donc, ont une

Dominique Titus (République Populaire du Bénin)

faible portée. Or, en écrivant de petits romans avec des histoires qui se passent tous les jours en Côte-d'Ivoire et dans plusieurs autres pays par exemple : un ministre qui a une maîtresse à qui il a acheté une voiture et qui le ruine, etc., on arriverait à intéresser le public, car ce sont des choses auxquelles il assiste tous les jours.

Si les Ivoiriens ne lisent pas, c'est tout simplement parce qu'ils n'ont pas la littérature qu'il leur faut. A mon avis, il faut abandonner les anciens thèmes pour les nouveaux que je viens de mentionner plus haut.

Pensez-vous que les thèmes d'actualité ont un impact sur le public ?

Oui, les gens aiment se retrouver dans des histoires, ils aiment retrouver ce qui se passe autour d'eux. La moyenne des gens n'aime pas la haute littérature, ils aiment tout ce qui est du domaine de la vie courante.

Pensez-vous que le livre a un avenir en Côte-d'Ivoire ?

Oui, le tout est d'arriver à provoquer un engouement chez les lecteurs. Par la création d'une série d'idées. Les gens sont très sensibles aux histoires de tous les jours.

Par contre les auteurs ivoiriens sont peu lus, parce qu'ils ne traitent pas de sujets ayant une emprise sur la vie quotidienne.

Ces écrivains n'ont que deux thèmes, à savoir : la vie de l'étudiant africain en France, et le thème de l'exode rural (le paysan qui se trouve en ville en opposition avec sa vie du village).

**Propos recueillis
par Robert Fousseni,
Abidjan, août 1974.**

Romans de G. ATTA KOFFI publiés sous forme multigraphiée :

**Dragax contre commissaire K,
Dragax drague la fille yéyé,
Dragax tombe Hortense Gadi,
Dragax attaque l'Africa,
Dragax retrouve les 50 millions,
Le bal de Lorougnon Cresus.**

Une édition imprimée est en cours aux *Nouvelles Éditions Africaines* d'Abidjan.

*Vos nouvelles policières
et vos romans paraissent
en feuillets dans Daho-Express.*

*Vous avez écrit entre autres
nouvelles : Entre farceurs,
Une fille volage,
Une affaire de famille,
Le cas du boxeur,
et comme romans :
Liquidier les témoins,
Le défi des charlatans,
Quand la police
s'en mêle, etc. Pourquoi
avez-vous choisi un tel genre ?*

Je crois qu'il y a deux sortes de romans : les romans classiques, j'entends par-là, ceux qui sont écrits dans un style irréprochable, qui bannissent les mots familiers (Victor Hugo, Flaubert, Stendhal, Zola) et vous ennuient à un certain moment parce qu'ils diluent l'enquête, et puis des romans de consommation (espionnage, policier, terreur, guerre, aventure).

J'ai choisi la série policière pour rester avant tout Africain. Je vois mal une affaire d'espionnage en Afrique – du moins pour le moment. Le roman d'espionnage suppose la présence de grandes puissances se disputant un enjeu important – l'enjeu peut être une base dont on veut percer le secret, un document, une formule chimique, l'enlèvement ou la protection d'un savant. Le roman policier me permet de rester dans la vraisemblance. Nous n'avons pas de grandes puissances africaines, mais nous avons une police qui ne s'occupe pas uniquement de vols de canards ou d'arrestations de débiteurs. On tue un peu partout en Afrique. Par exemple, les affaires Dossou Daniel, Cécile Codjia, Taigla, Gbikpi. Tout cela peut servir d'inspiration. Mais il ne s'agit pas de les narrer, car, ce faisant, on remue la boue et on remet ainsi les familles en cause. A la rigueur, on peut se permettre des récits parallèles.

*Quel est votre objectif
quand vous écrivez ?*

J'écris avant tout pour le public moyen, pas pour l'élite. Mon cadre, pour le moment, est Cotonou et Porto-Novo. Et je veux montrer que l'Afrique est sensible aux influences européennes. L'Africain s'est mis à tuer ses semblables pour un rien : on tue une femme parce qu'elle ne vous aime plus. En Europe, le crime qu'il soit passionnel, ou d'intérêt, reste quelquefois impuni parce que parfait : le criminel prend la précaution de se constituer un alibi sérieux, chez nous, il y a des criminels incomplets ; ceux qui ne savent pas se constituer un alibi sérieux. Aussi sont-ils vite arrêtés. Quant au crime parfait, il n'est pas perpétré ici de la même manière qu'en Europe. La première précaution du criminel est de se procurer un poison qu'il fait ingurgiter à sa victime par personne interposée, ou alors, ce qui est plus courant, il va voir un charlatan qui va agir à distance. Il n'y a donc pas d'indice, bien que le criminel soit connu ou pour avoir proféré des menaces, ou parce qu'on est au courant de ses dissensions avec la victime – on le qualifie de sorcier peut-être. Mais la police ne peut l'arrêter légalement pour le traduire devant un tribunal, puisque le droit moderne ne croit pas à la sorcellerie, n'est-ce pas ? Notre police a parfois recours aux sorciers et aux charlatans pour découvrir un assassin ou un voleur. Mais le tribunal le lâche pour insuffisance de preuves. A mon sens, tout ce que la police peut faire, c'est de « ficher » tous les charlatans et de se mettre en bon terme avec eux, pour leur apprendre que le meurtre n'est pas une solution aux problèmes de la vie. Il ne s'agit pas de condamner à mort. On oublie quelquefois que des innocents peuvent être condamnés. Il faut diminuer les crimes impunis qui pourraient s'étendre si rien ne se faisait. Et puis, il n'y a pas que les charlatans qui soient des criminels. Tout homme peut devenir criminel.

Vous êtes donc engagé ?

Engagé socialement... oui. Il faut retourner aux sources. Surtout pas en débaptisant les rues, les fleurs, comme Mobutu. Il ne s'agit pas non plus de rejeter systématiquement l'apport de l'Occident qui a beaucoup de choses à nous apprendre encore. Dans *Liquider les témoins* par exemple, il y a un malade qui n'a pu être guéri qu'avec des médicaments locaux. Évidemment il n'est pas question d'interdire l'utilisation des nivaquines. Il faut transformer la pharmacopée africaine en une véritable industrie.

Quelles sont les influences que vous avez subies ?

Il y a Paul Kenny qui écrit très bien, Pierre Latour, Claude Joste, P. Nemours, Jean Bruce, Peter Randa, James H. Chase, Adam St-Moore.

Vous avez des projets ?

Je me prépare actuellement à la parution de *Liquider les témoins* aux Éditions syndicales (Paris). Et on verra après ce qu'il faut faire.

De quoi traite ce roman ?

C'est l'histoire d'un mercenaire qui se rend au Biafra. Pendant son séjour en République populaire du Bénin, il a voulu se faire de l'argent. Il trouve la complicité d'un fonctionnaire corrompu qui veut l'aider à piller le siège de la Loterie Nationale. Leur plan ayant été mis à jour, le fonctionnaire propose la fuite. Pour le mercenaire, il faut plutôt liquider les témoins pour supprimer toute trace pouvant les compromettre. Leur nouveau plan sera contrarié par le commissaire qui réussira à les arrêter grâce au secours d'un détachement de l'armée. Alors qu'il aurait pu les tuer, le commissaire a préféré les capturer vivants, pour que certains esprits malintentionnés ne disent pas que les Noirs sont toujours sauvages...

Propos recueillis par G. Whannou, Porto-Novo, 1971.

Repris de HENO, Bulletin du cercle de littérature comparée de l'Université du Bénin, Lomé, Togo (juin 1972, n° 5).

... de la République Populaire du Congo

regards sur les tendances nouvelles de la littérature congolaise

De la littérature négro-africaine d'expression française à la littérature congolaise.

La littérature africaine d'expression française a déjà toute une histoire et a beaucoup évolué de sa naissance dans les années 35 à notre époque. Cette évolution s'accompagne d'un déplacement géographique des différentes aires culturelles : le Sénégal a une importance prépondérante à l'époque coloniale avec Soce, Sadji, Senghor, Birago et David Diop. Le Cameroun s'impose pendant la décennie qui précède les Indépendances, avec Bédié et Oyono. Le Congo représente une troisième époque et une nouvelle manière d'être écrivain africain avec Tchicaya U Tam'Si, J.-B. Tati Loutard, H. Lopes, S. Bemba, M. N'Débeka, G. Menga, Labou Tansi, après Jean Malonga, etc.

Le Sénégal s'affirme comme instigateur du mouvement culturel nègre avec Senghor, poète et théoricien (1). Longtemps, toute création littéraire africaine s'inscrit dans son sillage. Aujourd'hui encore, si l'on excepte les œuvres écrites ou filmées de Sembène Ousmane, les études du linguiste Diagne, et quelques autres, ce qui

s'écrit au Sénégal, du moins ce qui est connu hors des frontières, semble d'inspiration senghorienne. Cette influence s'étendit à tout l'Afrique de l'Ouest : Guinée (Camara Laye : **L'enfant noir, Le regard du roi**), Côte-d'Ivoire (B. Dadié : **Climbié, Le pagne noir, Afrique debout**) et Dahomey. Parler de littérature africaine c'est, pour beaucoup, aujourd'hui encore, rendre hommage au Président sénégalais.

A partir de 1954, le Cameroun fait son entrée sur la scène littéraire, apportant une vision originale et des thèmes nouveaux. « L'esprit camerounais » se manifeste dans le cycle de Ferdinand Oyono et celui de Mongo Bédié. Leurs ouvrages se succèdent à un rythme rapproché pendant la décennie qui précède les Indépendances. Ils font œuvre corrosive à l'égard du système colonial et, élément nouveau, ils attaquent la tradition africaine jugée anachronique, accusée d'immobilisme et de complicité avec la colonisation (Mongo Bédié). Ces auteurs expriment la révolte des jeunes contre les anciens, soulignent un conflit de générations, en contradiction avec l'Afrique mythique que chantent les poètes ouest-africains. (Des successeurs reprennent certains aspects, affadis, de leurs œuvres.) La littérature

(1) Liberté I, Liberté II, Paris, Seuil, 1964

africaine francophone comporte donc, dans un deuxième stade de son évolution, une dominante camerounaise (2).

C'est dans un troisième temps que le Congo s'affirme comme une force culturelle propre à équilibrer et à contrebalancer l'influence dakaroise. Le renouvellement de la littérature africaine, après les Indépendances, peut donc venir de l'Afrique équatoriale représentée par le Congo. Brazzaville constitue un autre pôle d'attraction culturelle qui peut prendre le relais de Dakar ou de Yaoundé dans le contexte nouveau créé par les Indépendances.

Nous interdisant d'anticiper sur « L'anthologie de la littérature congolaise » préparée par l'écrivain Tati Loutard, et dont le premier tome est sous presse aux éditions CLE (Yaoundé), nous nous limiterons à la présentation de quelques œuvres plus particulièrement susceptibles d'apporter un renouvellement à la littérature négro-africaine francophone.

La littérature congolaise et la Négritude.

Il est possible de partir de prises de position récentes pour tenter de définir les perspectives originales dans lesquelles se développe la littérature congolaise. Le colloque de Yaoundé en avril 1973 : « Le critique africain et son peuple comme producteurs de civilisation », fit apparaître des tensions entre les tenants du senghorisme et de jeunes critiques partisans d'un renouvellement de la littérature africaine comme Martien Towa, Tidjani Serpos.

Les méthodes de la critique littéraire se sont modifiées. Le rôle n'est plus, pour le critique, de décerner les satisfecit, de porter des jugements de valeur en bien ou en mal, sur l'œuvre qui lui est proposée. La question n'est pas de savoir si le texte est plus ou moins conforme, non seulement aux lois de la morale, mais aux règles édictées par ceux qui ont acquis le statut d'écrivains officiels (cf. « les

trois unités », ou la séparation des genres, autrefois, etc.)

En ce qui concerne les ouvrages africains, la critique officielle est celle qu'a élaboré Senghor. L'œuvre est jugée selon son degré d'africanité, lui-même déterminé en fonction des canons de la Négritude. L'œuvre est tolérée ou condamnée selon qu'elle répond plus ou moins aux critères admis qui sont, entre autres, le sens du rythme, la spontanéité, le panthéisme, l'animisme, le goût de la nuit, une certaine image de la femme noire, le sens du passé, un mysticisme et une spiritualité spécifiques.

Ce senghorisme est pris à partie par Okéjukwu Mezu (Nigeria) dans sa thèse : **L. S. Senghor et la défense et illustration des civilisations noires** (Didier, 1968), par le Camerounais Martien Towa (**Négritude et Servitude**, CLE, 1971), par le Béninois Stanislas Adotevi (**Négritude et négrologues**, 10/18, 1972). Au Congo, des réserves sont exprimées par J.-B. Tati Loutard dans **Poésie nègre et Retour aux sources** (post-face aux « poèmes de la mer » en 1968, et *Annales de l'Université de Brazzaville*, 1969). Le titre apparemment senghorien dément un contenu réticent.

Le refus des contraintes en matière de création artistique est l'expression d'une tendance profonde de la littérature congolaise, réaffirmée officiellement au Festival panafricain d'Alger en 1969, dans le discours du chef de la délégation du Congo-Brazzaville. Cette délégation comprenait les écrivains J.-B. Tati-Loutard et H. Lopes.

En ce qui concerne la « recherche et l'établissement de lignes directrices à donner à notre production artistique », la délégation congolaise répond que la « création supporte mal les carcans » (discours cité p. 9). Et lorsqu'il est question de privilégier certains sujets, le Congo répond : « Cela ne veut pas dire qu'une œuvre où les mythes valorisés n'apparaîtront pas, devra être inscrite à l'index panafricain. » « Le terrorisme artistique doit être rejeté » insistent-ils.

La seconde prise de position porte non plus sur le caractère autoritaire de la Négritude mais sur le contenu de ses préceptes : « Il s'agit d'arrêter cette course éperdue et surtout illusoire à la pureté culturelle » (la pureté nègre). Le même passage du discours

critique l'« endogamie culturelle » (le fait de se refermer sur l'Afrique). Le manifeste de 1969 met en garde également les artistes noirs contre « ces fausses aires culturelles qu'on a baptisées des noms séducteurs de négritude, arabisme bantouisme et qui poussent, au bout du compte, les gens à ne plus se comprendre ». (Ces propos réfutent les termes mêmes créés par le Président sénégalais).

De la « Postface aux poèmes de la mer », de la communication au Festival d'Alger, il ne faudrait pas conclure à une rupture consommée entre Dakar et l'intelligentsia brazzavilloise. Avec un sens des nuances et un discernement qui attestent d'une grande maîtrise intellectuelle, les hommes de lettre équatoriaux font la part des nécessités de l'histoire : le mouvement de la Négritude doit être replacé dans son contexte politique. Dans la lutte pour la réhabilitation des valeurs noires, le maître de Joal eut un rôle important. Un grand respect est dû à celui qui, à une époque précise, contribua à préparer les mentalités à l'émancipation africaine. Ceci apparut lors de la visite officielle que rendit le Président Léopold Sédar Senghor à Brazzaville en 1974.

Mais les écrivains congolais, hormis ce que les lois de l'hospitalité, les nécessités de la politique ou le respect du passé exigent, tiennent à garder leurs distances et à s'affirmer hors de l'orbite sénégalaise. L'œuvre de nos auteurs peut se comprendre dans ce sens : libérer l'écriture nègre d'un certain conformisme, fût-il africain.

Le titre de **Tribaliques** (H. Lopes, éd. CLE 1971) résonne comme une réplique à **Éthiopiques** (Senghor, 1956). A la vision idéalisée, à l'académisme sénégalais (le mot est de Césaire), répond une volonté de démythification et de regard incisif.

Une littérature originale. Une littérature actuelle.

Le discours de 1969 faisait état d'une « crise de l'originalité » chez les écrivains : « Le danger le plus grave que présente la Négritude, c'est qu'elle constitue pour les écrivains noirs une force inhibitrice en ce qui concerne l'activité créatrice. Si elle ne pousse pas à la littérature folklorique que dé-

(2) Cette littérature connaît un nouvel essor avec les trois dernières œuvres de Mongo Béti : « Main basse sur le Cameroun », éd. Maspéro, 1972, « Remember Remember Ruben », 10/18, 1974 et « Perpétue », B. Chastel, 1974.

nonçait David Diop, elle conduit à un conformisme de style et de contenu aussi préjudiciable à la vitalité que tous les autres carcans d'ordre moral ou autres » (op. cit.).

Un des moyens pour les écrivains négro-africains de se renouveler est de réagir aux situations actuelles (1). « L'écrivain (...) africain doit vivre au rythme de la vie moderne qu'il doit affronter victorieusement. » Cela implique qu'il « cesse de cultiver les différences » (contre une conception « essentialiste et statique » de la culture africaine). Mais cela implique aussi qu'il aborde des sujets puisés dans l'actualité postcoloniale ou néo-coloniale.

Comme Ahmadou Kourouma (**Les soleils des Indépendances**, Côte-d'Ivoire), comme Sembene Ousmane (**Voltaïques**, **Le mandat**, **Xala**), **Henry Lopes** est saisi par l'urgence des problèmes actuels. Ainsi naît **Tribaliques**. Ce titre répond à **Voltaïques** aussi bien qu'à **Éthiopiennes**, et pour des raisons opposées. Ce recueil aborde le problème de l'inconscience des étudiants dans les universités d'Afrique. Il déplore la démobilisation des élites à leur retour de France, l'usage de la dénonciation, de la délation. Il critique les arrestations arbitraires, les brutalités policières, perpétrées en toute bonne conscience par de petits fonctionnaires floués, bien inférieurs à ceux qu'ils torturent, médecins en particulier. Ceci se retrouve dans **Le Cercle des Tropiques** du Guinéen Alioum Fantouré (éd. Présence Africaine, 1972). **Tribaliques** fait la satire de l'homme politique, caricaturé jusque dans ses vices de langage (nouvelle *Le député*).

Les nouvelles trois, quatre et sept, étalent la corruption des anciens étudiants revenus au pays, mauvais fonctionnaires au service de l'État. Les nouvelles sept et huit décrivent l'anticommunisme maladroit et ses conséquences. Les trois premiers récits et le sixième sont résolument féministes. Tous ces thèmes se retrouvent dans **La nouvelle romance**, roman d'une haute tenue littéraire, et d'une grande audace de pensée, inédit.

(1) Nous ne connaissons pas en Afrique de réflexions sur l'écriture semblable à celle qui inspire le nouveau roman, à part le magistral « Récit du cirque de la vallée des morts », deuxième roman d'Alioum Fantouré (éd. Buchel - Chastel, 1975).

Les **Chroniques congolaises** constituent une autre manière de décrire la société actuelle (éd. P.-J. Oswald, 1974). L'auteur, **J.-B. Tati-Loutard** y développe certains thèmes précédemment abordés dans ses poèmes. « Il sait arracher des beautés littéraires dans le sein du chômage, de la prostitution et de la mort », commente le professeur Obenga dans sa présentation de l'ouvrage (in « Portrait de la société congolaise », journal *La semaine*, mars 1974). « Tati permet de retrouver une société néocoloniale concrète encore déséquilibrée mais avide de transformations » poursuit Théophile Obenga. Ces nouvelles sont « un diagnostic de la société », « nouveau, solide, pénétrant ».

Un roman-fleuve inédit **Les rêves portatifs** suivi de **Les déchirures de l'espoir** de Sylvain Bemba, émeut par les aventures d'un pauvre bougre malmené dans la ville qu'il ne comprend plus. Le thème du cinéma est au centre de la narration tant par le métier donné au personnage principal que par la technique romanesque et les images adoptées. Le roman conduit à une reconstitution des deux dernières décades de l'histoire du Congo.

Guy Menga, s'il s'inspire des légendes locales dans **Les aventures de Moni Mambou** (CLE, 1971), d'inspiration traditionnelle et dans **Les indiscretions du vagabond** (Naaman, 1975), abordait l'actualité avec **La palabre stérile** (CLE, 1968).

L'universitaire **Makouta M'Boukou** se montre avec **En quête de liberté** (CLE, 1970) et **Le contestant** (la pensée universelle, 1973), plus qu'avec **Les initiés** (éd. CLE, 1970) préoccupé par les conjonctures africaines (1).

Ces auteurs modernes avaient un précurseur en la personne de **Jean Malonga**, doyen des écrivains congolais. La légende de **M'Fumu ma Mazono** (éd. Présence africaine) plus que **Cœur d'Aryenne** (id.) ouvrait des perspectives d'avenir. Ouvrage sans concession à la Négritude, en 1954, en avance sur son époque. Bien que prenant appui sur le monde traditionnel, il construit une utopie, il invente un royaume que fonde une femme li-

bérée, refuge des esclaves marrons et des proscrits, société égalitaire et fraternelle. L'œuvre est un remarquable témoignage féministe avant l'heure (1).

Une littérature pour l'Afrique et pour le peuple.

Un des mérites de la littérature congolaise est encore au niveau du dialogue avec le peuple, dans la recherche d'une audience africaine. On a souvent reproché à la littérature africaine, élitiste, de se destiner à un public étranger, Mahamadou Kane - **L'écrivain africain et son public** (Présence africaine, n° 58, 1966 et It. Jahn : **Manuel de littérature négro-africaine**, Köln-Resma, 1969).

Au contraire, le manifeste de 1969 demandait « que se développe une critique artistique à un haut niveau, qui livre bataille aux tendances aliénantes de certaines œuvres, pousse les artistes à animer un univers intellectuel qui recoupe la vie de l'Afrique d'aujourd'hui, c'est-à-dire une vie militante au service des masses populaires, de la société et de son développement ». **Tribaliques** satisfait à ces exigences. Le discours précise : « Si les écrivains ne sont pas compris, qu'ils entreprennent le dialogue avec le public et qu'ils s'expliquent. De ce dialogue naîtra une vie culturelle africaine, alors que la production littéraire en dehors du continent » ne profite pas à l'Afrique. « Nos artistes doivent d'abord être connus dans leur pays et dans tout le continent. »

Le recueil **Tribaliques**, par son prix et par la forme littéraire adoptée répond à ce vœu. Si la maison d'édition retenue assure une diffusion de l'œuvre en Afrique même, la forme choisie, la nouvelle, met le recueil à la portée d'un grand nombre de lecteurs et semble particulièrement bien choisie pour véhiculer des idées destinées à faire évoluer les mentalités et à réformer les mœurs. Le ton parfois édifiant du récit tient évidemment plus à la volonté d'éduquer qu'à la forme adoptée.

(1) Voir également « Le grand complot ou les exilés de la forêt vierge », P.-J. Oswald, 1975.

(1) Il est regrettable que le film de S. Kamba, adaptation cinématographique de ce roman, atténue son caractère féministe et progressiste.

Un taux de scolarisation avoisinant les 100 % rend cette intention de s'adresser à de larges couches de lecteurs nullement utopique.

Le théâtre :

Le contact populaire est privilégié dans les récits à vocation théâtrale. Le répertoire congolais s'enrichit chaque année de pièces souvent consacrées par des prix littéraires.

Aux tragédies du défunt **Mouangana : Nganga Mayala** et **Les apprivoisés**, ont succédé **Le maître d'école a tué sa femme**, de **Maurice Battambica**, **Les sangsues**, **Oba l'instuteur de Jacob Okanza** (revue congolaise *TELEMA*, n° 1) précédant **La trilogie déterminante** (à paraître). Cependant **Letembet Ambilly** avec **l'Europe inculpée** (éd. O.R.T.F., 1970) et « **La femme infidèle** » (1975) s'initie à deux genres opposés : le théâtre historico-lyrique et la comédie de mœurs.

Patrice Lhoni est particulièrement apprécié avec **Les trois francs** (référence à un impôt colonial) et **Matricule 22** qui s'inspire du matswanisme – utilisé par ailleurs dans **La palabre stérile** (Menga, CLE, 1968), **Les apprivoisés** (Mouangassa) et **Le tipoye doré** (Pierre N'Zala Balka, Imprimerie nationale, 1968) avant que Martial Sinda ne donne une approche sociologique de ce mouvement politique et religieux dans **Les messianismes congolais**. La télévision donne au audience nouvelle à ces pièces, souvent interprétées par la troupe nationale du C.F.R.A.D. **Guy Menga** connaît un succès local sans cesse renouvelé avec les représentations de « **La marmite de Koka M'Bala** », « **L'oracle** » (1).

Le griot insoumis.

Mais il est un dramaturge congolais dont l'esprit créateur se révèle particulièrement fécond : le journaliste **Sylvain Bemba**. Outre de nombreux articles, de nombreuses nouvelles (2) parus sous des pseudonymes (dont Faust) dans l'ancienne revue *Liaison*,

dans *Etumba* ou dans *La semaine*, outre le roman cité (1), Sylvain Bemba continue d'écrire de nombreuses pièces : **L'enfer c'est Orfeo** (éd. O.R.T.F., 1970), publié sous le nom de Malinda, fait revivre une guérilla en Afrique. **Tarentelle noire et diable blanc** (à paraître, éd. P.-J. Oswald), pièce historique, s'oppose à **Eros-hima**, étude de mœurs et pièce policière (id. P.-J. Oswald).

L'homme qui tua le crocodile (éd. CLE, 1972) est une critique de l'usure et de l'exploitation. **Une eau dormante** (éd. Radio-France internationale, 1975) revient sur le procès des usuriers. **Embouteillage** (1975, inédit) traite du drame de la mort et de l'héritage. **Un foutu monde pour un blanchisseur trop honnête** (1975, inédit) témoigne d'une recherche au niveau du langage et exploite le parler populaire au niveau des quartiers d'une grande ville.

Dans nombre de ses pièces, l'auteur saisit les drames du petit peuple, ses espoirs, la corruption abusive et parfois la droiture préservée. L'auteur clairvoyant est délibérément féministe.

Même souci de prendre à partie l'homme aux prises avec les problèmes actuels dans les pièces de Sony Labou Tansi, 2^e prix du concours théâtral africain (O.R.T.F., 1973) avec **Conscience de tracteur**. Mentionné dans « L'anthologie de la poésie contemporaine de langue française » (éd. Saint-Germain-des-Prés, 1973), l'auteur demeure fidèle à l'expression lyrique avec **Au-delà des mots** (à paraître).

Les poètes.

Le rayonnement de la littérature congolaise doit beaucoup à ses poètes. « Le Congo est une terre riche en ressources poétiques, écrit Tati-Loutard. Tout ici exalte le cœur de l'imagination, les paysages les plus divers, comme les événements les plus bouleversants des sociétés modernes. » (Présentation de **Primitives**, d'E. N'Goma.)

La littérature congolaise s'enorgueillit de l'œuvre de **Tchicaya U'Tam'Si**,

forte et originale, poésie difficile, riche s'images fulgurantes, d'un dynamisme qui bat en brèches tous les conformismes. Les recueils de l'époque coloniale : **Le mauvais sang**, **Feu de brousse**, **A triche-cœur** permettent au poète de fourbir une arme qui aura toute sa mesure dans **Epitomé** (P.-J. Oswald), premier prix au Festival mondial des Arts nègres de Dakar en 1966, précédant **Le ventre** (Présence africaine, 1964) et **Arc musical** (P.-J. Oswald, 1970).

Plutôt Lumumba réincarné (mémoire de M. Ndouna) que blasphémateur à la recherche de son salut (thèse de Kwame Bediako), le poète assume les souffrances de l'Afrique. Il porte à son point de tension extrême la poésie liée à la souffrance d'un continent marqué par l'esclavage, la traite, la colonisation, relayée par les guerres civiles et les luttes claniques. Marqué par une révolte et une souffrance personnelle, une sensibilité exacerbée, il élargit son inspiration à toutes les souffrances du monde habité encore par le racisme, la haine et la violence. Cependant que naît dans ce décor l'image de la « femme, une fleur de cytise à la main » (**Epitomé**) ou celle qui a « dans les yeux un parfum d'astre sauvage » (**Arc musical**) (1).

Le poète Jean-Baptiste Tati-Loutard, cité ci-dessus pour ses **Chroniques**, occupe dans la vie culturelle de son pays une place importante. Il est connu comme critique. Critique d'art, il présente au public aussi bien les peintres de l'école de Poto-Poto (2), que les Indépendants comme Gotène.

Critique littéraire, il est l'auteur d'une thèse sur l'influence européenne dans la poésie ouest-africaine (3), il pose les jalons d'un renouvellement de la poésie africaine dans **Poésie nègre et retour aux sources** (op. cit.) et dans **Le contact des cultures et le phénomène d'acculturation** (Annales de l'Université de Brazzaville, 1968). Il

(1) Cf. *Mémoire de M. Yengo* : « La révolte dans l'œuvre de Guy Menga ».

(2) Entre autres : « La rumba fantastique » (Radio-France, 1975) et « La chambre noire » (revue Preuve).

(1) Voir aussi son histoire de la musique : « Cinquante ans de musique zaïro-congolaise » (inédit).

(1) CHEMAIN A. : « Image féminine et révolte dans l'œuvre poétique de Tchicaya U'Tam'Si », *Annales Institut d'Enseignement Supérieur du Bénin*, 1970.

(2) Malonga Eugène et le réalisme en peinture, *Brazzaville, Etumba*, 1973 ; Faustin Kit-siba : Le triomphe du visage humain sur le paysage, *Brazzaville, Etumba*, n° 290, mai 1973.

(3) Traditions africaines et apports européens dans la poésie d'expression française d'Afrique occidentale (289 p., Université de Bordeaux, thèse de 3^e cycle).

se fait un devoir de présenter au public les jeunes poètes nationaux comme **Eugène N'Goma** (1).

Son anthologie très attendue, histoire littéraire et ouvrage synthétique, permettra de faire le point sur la littérature congolaise passée et présente (op. cit.).

Mais l'homme de lettre doit son autorité à la qualité de ses poèmes. J.-B. Tati-Loutard a offert au public une production sans solution de continuité : **Les poèmes de la mer** (éd. CLE, Yaoundé, 1968) : souvenirs d'Afrique, méditation sur le sens de l'homme, **Les racines congolaises** (P.-J. Oswald, 1968), poèmes de la réimplantation en Afrique au retour de l'Europe, **L'envers du soleil** (id. 1970) : regard lucide sur les réalités postérieures aux Indépendances. **Les normes temps** (Lubumbashi, 1974) approfondit l'ambiguïté entre l'angoisse du temps qui passe et l'anxiété d'une époque.

Le thème central de l'œuvre est peut-être la mer (2) qui trouve son prolongement dans le fleuve et dans la forêt, éléments du paysage congolais (3). La mer complice de l'esclavage et de la traite négrière avec les ossements qu'elle charrie, la mer fascinante et ambiguë comme l'image maternelle qui lui est associée (4) est à la fois, ventre et tombe (id.). Abîme où sombre le vertige du passé, la mer, par son mouvement, incite au renouvellement.

L'élaboration d'un art poétique donne à cette œuvre une autre dimension par une réflexion esthétique exprimée dans les maximes de **La vie poétique** et **Vie poétique, extraits** (postface aux **Racines congolaises** et première partie de **L'envers du soleil**).

Dominique Ngoye Galla écrit une poésie bucolique, toute en nuance et en sensibilité dans **Les poèmes rustiques** (Combours, 1964). La même tonalité se retrouve dans la prose poéti-

que de **L'enfance de M'Passi** (id. 1975) et se poursuit dans **La geste de Mor M'Binda**, reconstitution historique.

Une « voie montante » est celle de Maxime Ndébeka, auteur d'une pièce de théâtre : **Le président** (P.-J. Oswald, 1970) et de plusieurs recueils de vers. Le premier **Soleil neuf** (CLE, 1969) est signalé par E. Maunick dans « La poésie contemporaine de langue française » (op. cit.) comme « avant tout fidèle à la terre congolaise ». Le second recueil **L'oseille les citrons**, en gestation dans la douleur, est un « pathétique chant d'amour ». Voix âpre. Poésie de la souffrance dominée, forgée dans l'épreuve. L'ouvrage intègre une réflexion sur la poésie.

Il précède « **Les signes du silence** ».

Les principaux thèmes de la poésie congolaise confirment que « le poète qui se cantonne dans le passé ancestral ne peut que chanter faux dans une société qui connaît une grande accélération de son histoire. Il est obligé d'adhérer à la vie culturelle réelle de la masse » (Tati-Loutard in « Situations actuelles de la poésie africaine d'expression française ») (1)

Conclusion.

Fécondité, diversité, tels sont les traits de la jeune littérature congolaise, que n'étouffe aucun carcan dogmatique.

S'ils ignorent heureusement les contraintes bureaucratiques extralittéraires d'un « jdanovisme » (2) que personne – on ne le soulignera jamais assez – ne songe à leur imposer – les prosateurs congolais, romanciers et nouvellistes, n'en ont pourtant pas moins, pour l'écrasante majorité d'entre eux, un rôle actif au sein de la collectivité nationale.

Peu soucieux de recherches formelles, désireux d'être lus par le plus grand nombre, ils s'attachent à donner de la société où ils vivent un tableau lucide, également éloigné du dénigrement systématique et de l'idéalisation. S'il fallait à toute force classer la prose congolaise, l'« affubler » d'une étiquette, nous parlerions volontiers de réalisme critique.

Toutefois, malgré l'originalité, le souci de modernisme qui caractérise la littérature romanesque congolaise, il faut remarquer qu'elle n'a pas encore produit d'ouvrage atteignant la dimension des romans d'un Mongo Béti, d'un Kourouma ou d'un Cheik Hamidou Kane.

Mutatis mutandi, ce qui a été dit du roman reste valable pour le théâtre. l'auteur de **Eroshima** y ajoute une heureuse intégration du fantastique.

En poésie, un Tchicaya U'Tam'Si se hausse au niveau des plus grands, d'un Césaire par exemple.

On aura remarqué le grand nombre des inédits, même chez des écrivains confirmés comme Sylvain Bemba. Il y a « embouteillage », sans jeu de mot (1), au niveau de l'édition. Encore ne parlons-nous pas des nombreux textes d'étudiants, de jeunes enseignants, à vrai dire inégaux, qu'il nous a été donné de lire, tous inédits. (Cf. les poèmes remarquables de Philippe Makitta dans **Sandales retournées** et **Triptique**.)

Outre ceux qui sont publiés par les éditions CLE, par l'O.R.T.F., nombreuses sont les œuvres d'écrivains congolais publiées par P.-J. Oswald. Or, cette maison connaît actuellement des difficultés dont les auteurs pâtissent : délais considérables entre la remise des manuscrits et leur publication, participation financière demandée à l'écrivain, irrégularité dans le versement des droits d'auteur.

On ne peut donc que souhaiter que les projets de création d'une maison d'édition nationale aboutissent rapidement.

Une telle création viendrait couronner l'actuel réseau des « Librairies populaires » permettant aux écrivains congolais d'atteindre encore plus largement leur public national.

R. et A. Chemain.

(1) N'GOMA Eugène : *Primitives* (éd. P.-J. Oswald, 1972), « L'auteur causa une surprise à la mesure de sa discrétion ».

(2) Gerald Moore, traducteur en anglais des poètes Tchicaya U'Tam'Si et Tati-Loutard, ne consacre pas à tort à ces deux poètes une page du *Monde diplomatique* : « Les poètes et les océans d'Afrique » (février 1975).

(3) Cf. *Mémoires de M. Macaya-Tchitembo*.

(4) Communication A. CHEMAIN : Centre culturel français de Brazzaville, 27 novembre 1975.

(1) Voir *Mémoire de M. Tchimbembe*.

(2) JDANOVISME : Doctrine mise en œuvre par Jdanov, secrétaire du Comité central du Parti communiste de l'Union soviétique durant la période stalinienne. Elle se caractérise par une politique culturelle centralisée, rigoureuse et excluant toute référence aux cultures non socialistes.

Puisque les dirigeants émanent du Parti qui représente le peuple, il leur revient d'imposer les thèmes, le style, les genres de toute l'activité culturelle sans tolérer la moindre déviation contraire à la marche vers le socialisme.

(1) Cf. op. cit.